

**Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



13118382

TRIBUNAL DE COMMERCE

17 JUL. 2013

NIVELLES
Greffe

N° d'entreprise : 0428.109.104

Dénomination (en entier) : **GROUP-4P**

(en abrégé):

Forme juridique : société anonyme

Siège : Chaussée de Louvain 519
1380 Lasne

Objet de l'acte : DEPLACEMENT DU SIEGE - TRADUCTION DES STATUTS

D'un acte reçu devant le notaire Frederika LENS, à Vilvoorde, en date du cinq juin deux mille treize, enregistré comme suit : "Geregistreerd te Vilvoorde de dato elf juni 2013, negen bladen nul verzendingen boek 185 blad 41 vak 8. Ontvangen: vijftwintig euro (25€). Getekend De Eerstaanwezend inspecteur", il paraît que l'assemblée générale extraordinaire s'est tenue de la société anonyme « **GROUP-4P** », ayant son siège à 1380 Lasne, Chaussée de Louvain 519 et a pris les décisions suivantes :

Première résolution: Proposition de déplacement du siège de la société.

L'assemblée générale décide de déplacer le siège social de la société à 1790 Affligem, Klapstraat 13.

Deuxième résolution: Modification de l'article 2 des statuts

L'assemblée générale décide de modifier le texte de l'article 2 des statuts, conformément à la résolution prise ci-dessus, comme suite :

« Article 2

Le siège social est établi à 1790 Affligem, Klapstraat 13.

Il peut être transféré en tout autre endroit en Belgique sur simple décision de la gérance à publier à l'annexe du Moniteur Belge, en considération de la langue applicable.

Sur simple décision de la gérance, la société peut établir en tout autre lieu en Belgique ou à l'étranger des agences, des sièges administratifs ou d'exploitation, des filiales ou des bureaux, des succursales. »

Troisième résolution: Traduction des statuts de la société.

L'assemblée générale décide de traduire et de reformuler les statuts de la société pour les mettre en concordance avec le déplacement du siège social de la société et les résolutions prises.

POUR EXTRAIT CONFORME ANALYTIQUE

Maître Frederika LENS, notaire associé

Déposé simultanément : -expédition de l'acte
-statuts coordonnées

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 29/07/2013 - Annexes du Moniteur belge